

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 FEVRIER 2025

(Article L.2121.25 du Code général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 10 février à 20h00, le Conseil Municipal de la commune d'EPINAY-SUR-ORGE, légalement convoqué, s'est rassemblé salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur MARCHAU, son Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. MARCHAU, Maire,

Mme CASTAINGS, M. V. GALLET, Mme PANZANI, M. BARRIERE, Mme LEQUEUX, M. FABBRO, M. WALTER, Maires-Adjoints,

Mme CHABRILLAT, M. MARAIS, Mme LUTIER, M. SCHILTZ, Mme DORLAND, M. RANDOING, Mme BOURDOUX, M. O. GALLET, Mme LE POULAIN, Mme DESSAILLY, M. HADDAD, M. BLOTTIERE, Mme BAIRRAS, M. P. LEGOUGE, Mme DORLENCOURT, M. FUTOL, M. M. LEGOUGE, Conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : **Mme MARTIN, M. DUCHESNE, M. TURCHI, M. DUGAST, Mme GAUDRY, Mme DRAGHI, M. LACASSAGNE.**

ABSENTS : **M. DIDRY**

Conformément à l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales, le nombre de conseillers municipaux en exercice présents à la séance étant supérieur à la moitié du nombre des membres en exercice, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal.

Monsieur Christian MARAIS a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a accepté.

Le Conseil Municipal a procédé à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour et les a adoptés dans les conditions suivantes :

Délibération 01/2025 – APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS SACLAY

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 02/2025 – CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIVE AUX MARCHÉS DE TRAVAUX TOUS CORPS D'ETAT

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 03/2025 – ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES PROPOSE PAR LE SMOYS POUR L'ACHAT DE FOURNITURE D'ENERGIE (GAZ ET ELECTRICITE) ET DES SERVICES ASSOCIES

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 04/2025 – CREATION D'UNE RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE

→ ADOPTION A LA MAJORITE

Délibération 05/2025 – DELIBERATION DECIDANT LE CHANGEMENT TEMPORAIRE DE LIEU DE CELEBRATION DES MARIAGES

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 06/2025 – AFFECTATION ANTICIPÉE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE AU BUDGET PRIMITIF 2025

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 07/2025 – FISCALITE LOCALE VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 08/2025 – DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ALLOUÉE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR L'EXERCICE

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 09/2025 – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA VILLE

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 10/2025 – EXONERATION DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES DANS LE CADRE DE L'AMELIORATION DE L'HABITAT DESTINEE A L'ECONOMIE D'ENERGIE

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 11/2025 – CREATION D'UN POSTE DE RESPONSABLE DE L'EVENEMENTIEL

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 12/2025 – NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE DE LA FILIERE POLICE MUNICIPALE

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 13/2025 – RAPPORT SOCIAL UNIQUE DE LA VILLE DE 2023

→ PRISE D'ACTE A L'UNANIMITE

Délibération 14/2025 – MISE A JOUR DES EFFECTIFS

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 15/2025 – MODIFICATION DE L'AIDE FINANCIERE COMPLEMENTAIRE AU TREMPLIN JEUNE CITOYEN

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 16/2025 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SUR PROJETS POUR DES ASSOCIATIONS SPINOLIENNES

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 17/2025 – ADOPTION DU PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE EDUCATIF ET SOCIAL 2025-2029 (PCSES) DE L'ESPACE CULTUREL SIMONE VEIL

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 18/2025 – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS ET AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES POUR L'ANNÉE 2025

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 19/2025 – AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE BARDAGE RAVALEMENT – DESENFUMAGE - MENUISERIE EXTERIEURE – OCCULTATION - VERRIERE ET PORTES AUTOMATIQUES POUR LA REALISATION DE LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE ET DE SERVICES PARTENAIRES SOCIETE VERRE ET METAL

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 20/2025 – DÉROGATION DU MAIRE AU REPOS DOMINICAL DANS LES COMMERCES DE DETAIL POUR L'ANNÉE 2025

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Affiché et publié le **13 FEV 2025**

Olivier MARCHAU
Maire d'Épinay-sur-Orge

